

Points à l'Ordre du Jour & Questions CGT au CSE LDC Bourgogne de juin 2021

Réponses de la Direction

Produits élaborés :

- Une palette de tomates cerises et des citrons ont été jetés ! N'auriez-vous pas pu prévoir de les donner au personnel plutôt que d'attendre que ce soit bon à jeter ?

Effectivement, il y a eu 5 bacs détruits mais la direction ne pouvait pas donner ces produits par rapport à la date de péremption. Si elle avait pu, elle les aurait passé dans la production.

Divers :

Malgré les soi-disant contrôles faits régulièrement, le parking est une vraie calamité. Il y a des trous partout. Cela abîme les voitures et c'est un risque d'accident. Quand allez-vous le faire remettre en état ?

Il est prévu de le réparer avec du bitume à froid, mais le parking ne sera pas refait entièrement. La maintenance sera sollicitée dès que la météo l'envisagera.

Il y a pourtant une urgence car il y a des risques de chutes ou de se tordre la cheville.... Mais malgré plusieurs relances, ce n'est pas la priorité de la direction !!!

Pourquoi avoir fait enlever la bâche du coin commande du personnel ? Elle protégeait les salariés lorsqu'il pleut. Allez-vous la remettre ?

La bâche a été déchirée par le vent mais il est prévu de la remettre.

Abattoir :

- Désolé d'en reparler, mais la machine à gésiers qui est pourtant neuve, n'est toujours pas à la hauteur ! Il y a toujours beaucoup de pertes. Que pensez-vous faire pour améliorer la situation ? Ou la trouvez-vous suffisamment satisfaisante malgré les pertes ?

Les résultats sont comparables au groupe. La direction assume les pertes car à hauteur de 75% c'est beaucoup.

-Avec les grosses chaleurs, pensez-vous mettre des ventilateurs ? Il faut prévoir que les séparateurs pour la distanciation ne s'envolent pas.

Les ventilateurs sont installés.

- Pour résoudre les problèmes de buée sur les lunettes, plusieurs essais de produits ont été faits et selon vous aucun produit n'est efficace. Pourtant, les salariés qui en ont essayé trouvent que les produits sont efficaces. Pourquoi ne fournissez-vous pas de produit aux salariés ? Par soucis d'économie ? Car chaque jour qui passe est source d'accident !

Les tests sont peu concluants affirme la Direction Ce n'est pourtant pas les "dires" de certains salariés !!!

La direction a fourni également des coques avec plus ou moins de succès.

Bilan : pour ceux ou les antibuée conviennent, ils doivent se fournir par eux même, y compris si cela leur engendre des frais personnels. Mais encore une fois la direction n'a pas l'air sensible à cette démarche !!!!

- Pourquoi avoir chamboulé les vestiaires du haut ? Les salariés étaient bien et maintenant ils sont mal placés et manquent de place. Les salariés demandent à ce que ce soit remis comme avant. Quand allez-vous le faire ?

Les vestiaires ont été chamboulés afin d'avoir de la place pour mettre certains vestiaires "homme" et il fallait pour cela modifier les vestiaires "femmes".

La direction ne souhaite aucun changement à ce sujet.

Nous leur expliquons clairement que certains salariés se changent devant une porte ou il y a du passage extérieur, à la vue de tous !!!

Elle va tout de même étudier l'aménagement pour le visu du passage et fera donc un point sur le terrain. Heureusement !!! C'est une chose primordiale pour le bien être des salariés.

Bureaux :

- Le 21 mai à 14 heures, il y avait 8 personnes dans la salle Ardèche, dont des membres de la direction, alors que la jauge est de 3 personnes. La Direction est-elle dispensée de respecter les règles barrières ?

La règle est la même pour tout le monde.

Et pourtant elle n'est toujours pas respectée par certains membres de la direction !!!

Salariés en CDD :

- Des salariés en CDD ont dû réclamer à plusieurs reprises le paiement des jours fériés ! Comment expliquez-vous qu'en appliquant votre "propre règle", décidée unilatéralement par vous-même, des salariés se trouvent volés ? Seuls ceux qui réclament sont payés, les autres non, donc ils se font arnaquer ! Allez-vous payer l'intégralité des salariés en CDD ?

La règle est la même pour les CDI et les CDD.

Pourtant on leur affirme que c'est bien le cas ! La demande a été faite 3 ou 4 fois mais certains ne sont pas payés pour autant !

La direction ajoute qu'elle ne tolère pas les termes "voler" et "arnaquer"

Certes mais c'est pourtant ce que les salariés ressentent à leur égard !!!

GMS :

- Il y a un problème avec les piles de cartons qui sont de plus en plus lourdes. Elles sont trop lourdes, les salariés en font verser de plus en plus, et le risque d'accidents augmente. Cela va-t-il continuer comme ça encore longtemps ?

La direction n'avait pas compris la question... Et quand elle a fini par comprendre nous a dit que si le nombre de produit avait augmenté sur un chariot, c'est parce qu'il faut de la place et qu'elle allait confier la mission à la personne de la sécurité et voir s'il faut racheter des chariots ou entretenir les roulettes.

- Une personne a été nommée au poste de contrôle qualité, vous nous aviez dit que personne n'avait postulé sur ce poste. Or, après discussion avec les salariés de la GMS il s'avère que l'encadrement est passé voir les salariés "un à un" pour leur demander si ce poste les intéressait, et plusieurs ont répondu "oui". Avant la personne nommée.

Et d'autre part, les salariés du service se retrouvent à faire du travail supplémentaire qui incombe normalement à la salariée sur ce poste de "contrôle qualité". Que comptez-vous faire ?

Il y a eu 4 candidatures à ce poste : 2 CDD et 2 CDI. Sur les 2 CDI, les horaires pour une personne ne convenaient pas et c'est donc l'autre personne qui a été retenue.

Nous leur affirmons qu'une personne a été inscrite mais qui n'a pas été retenue, la direction répond que cette personne n'aurait pas été retenue car elle est actuellement à un "poste clé".

La RH invite tout de même la personne à aller la voir.